

Les ECHOS du Granier CHAPAREILLAN



VIE MUNICIPALE : vœux 2017 : réalisons notre vision d'avenir /// **VIE LOCALE :**

la poste transférée au tabac presse /// **VIE ASSOCIATIVE :** amicale laïque : des projets pour 2017 ///

TRAVAUX : terrains de tennis : jeu, set et bientôt match /// **ENFANCE / JEUNESSE :** la chasse au gaspi ///

BIBLIOTHEQUE : 7 ans déjà pour le club de lecture /// **INFOS DE LA VALLEE :** l'abeille dauphinoise : adoptez un essaim !

/// **IL ÉTAIT UNE FOIS CHAPAREILLAN :** les origines ...

- 3. Editorial
- 4 / 7. Vie Municipale
- 8 / 9. Vie Locale
- 10 / 11. Vie Associative
- 12 / 13. Aménagements & Travaux
- 14. Enfance & Jeunesse
- 15. Bibliothèque
- 16 / 19. Infos de la Vallée
- 20. Il était une fois Chapareillan

P permanences

CPAM :

Les mercredis semaines impaires
de 8^H30 à 10^H30

Local « permanences », place de la mairie.

ADPA :

Mardi & mercredi de 9^H00 à 12^H00

Salle Saint Roch

☎ : 04 76 40 79 35

En cas d'urgence appeler au 04 76 92 18 82

AVOCAT CONSEIL :

Le 1^{er} lundi de chaque mois
de 16^H00 à 17^H00, sur rendez-vous

☎ : 04 76 97 74 97

Local « permanences », place de la mairie.

CLCV :

Consommation Logement et Cadre de Vie :

Le 4^{ème} jeudi du mois

de 10^H30 à 12^H00

Local « permanences », place de la mairie.

CENTRE GENEALOGIQUE :

3^{ème} lundi du mois

de 14^H00 à 18^H00

Salle Saint Roch



ETAT CIVIL

NAISSANCES...

Angéline DUFAU
6 octobre 2016

Evy ETELIN
19 octobre 2016

Hélène COULOMB
15 novembre 2016

Gabriel PASTRE
21 décembre 2016



C'est le nombre de naissances sur la commune en 2016



15

C'est le nombre de mariages sur la commune en 2016

MARIAGES...

Laure HUMBERT & Olivier ARVANITAKIS
5 novembre 2016

Fanny LHUAIRE & Yoann FRAMERY
17 décembre 2016

DÉCÈS...

Albert SCHUMACHER
2 octobre 2016

Gilbert BIGNET
10 octobre 2016

Yvonne GARREL
13 octobre 2016

Lucien GRIZAUD
31 octobre 2016

Stéphane FRANCESCATO
1^{er} novembre 2016

Nérina FERRAGATTI
30 novembre 2016

Yvette VIENNET
15 décembre 2016

Monique FALCOZ
7 janvier 2017

2017, DE NOMBREUX PROJETS



Martine Venturini-Cochet
Maire de Chapareillan

Réunion publique :

« PROJET DE
PARTICIPATION CITOYENNE »

mercredi 1^{er} février à 19^H00
en Mairie

Commune de Chapareillan
24, place de la Mairie - 38530 CHAPAREILLAN
Edition trimestrielle - Les Echos du Granier
Dépôt légal : janvier 2017
Directrice de la publication : Mme Martine Venturini-Cochet.
Déléguée à la communication : Mme Valérie Seyssel
Réalisation / conception : Mr Sébastien Rivet.
Crédit photos : Mairie et associations locales
Impression : Imprimerie du Pont de Claix, ZA des Bauches,
9 chemin de la plaine, 38640 CLAIX
Document imprimé à 1500 exemplaires
sur papier recyclé PEFC
LES ECHOS DU GRANIER - Edition février 2017

L'année 2017 sera principalement consacrée à la révision du PLU, c'est une démarche obligatoire, lourde et coûteuse pour la commune !

Je tiens à vous informer que suite à la loi NOTRe, j'ai proposé au conseil municipal de voter une délibération, par laquelle Chapareillan s'est opposé à la prise de compétence du PLU par la Communauté de Communes.

Je souhaite que le PLU reste communal et que les Chapareillanaises et les Chapareillanais décident seuls du devenir de leur commune.

En parallèle, la sécurité des enfants reste l'une de nos priorités, nous allons sécuriser la sortie de l'école Bellecour, deux panneaux seront posés interdisant l'accès aux voitures aux heures d'entrée et de sortie des classes.

La sécurité des habitants est toujours notre préoccupation. A cette occasion, nous allons organiser une réunion publique pour la prévention des vols en mettant en place, dans différents quartiers, le dispositif de participation citoyenne. Cette réunion se fera en mairie dans la salle du conseil avec la gendarmerie, le mercredi 1^{er} février à 19^H00.

Il y a bientôt un an, nous avons fait le choix d'éteindre l'éclairage public, de minuit à cinq heures du matin ; cette mesure a permis de diminuer la pollution visuelle nocturne et de réduire nos dépenses de consommation énergétique de plus de 40%. La facture est ainsi passée de 16 300 euros à 9 500 euros en six mois.

Nous connaissons l'économie globale sur un an, après réception des nouvelles factures EDF.

Je vous ai annoncé que ma priorité de mandat serait la réfection des routes. En 2016, dix routes et chemins ont été refaits, comme le chemin de la Cura qui mène au cimetière, ce que tout le monde attendait avec impatience, ainsi que l'enrobé du parking de Bellecombe.

Il reste cependant encore de nombreuses voiries à traiter.

2017 verra de nombreux projets se concrétiser : La nouvelle caserne des pompiers, l'ouverture d'Intermarché, la nouvelle halte-garderie. Vous trouverez toutes les informations dans ce bulletin.

J'ai le plaisir de vous présenter le nouveau bulletin municipal : couverture plus dynamique, une présentation entièrement repensée, un traitement de l'information plus prospectif, de nouvelles rubriques...

Ce nouveau journal restera évolutif. Je vous laisse le découvrir tout en vous souhaitant une BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2017.

Contact

Mairie
24 place de la mairie
38530 CHAPAREILLAN

☎ : 04 76 45 22 20
Fax : 04 76 45 21 46

lundi, mardi, vendredi, samedi :
8^H30 / 12^H00

mercredi :
8^H30 / 12^H et 13^H30 / 18^H00

jeudi :
18^H00 / 20^H00

Fermé le samedi matin en juillet/août.

E-mail :
accueilmairie@chapareillan.fr

Site :
www.chapareillan.fr

VŒUX 2017 : RÉALISONS NOTRE VISION D'AVENIR *

Traditionnel moment de convivialité, la cérémonie des vœux est aussi l'occasion de prendre devant vous, les résolutions qui seront tenues cette année. Je vous remercie d'être venu si nombreux. Se rassembler, partager un moment privilégié est toujours de bon augure, dans un contexte national et international si sombre et divisé.

Elections :

2017 sera une année marquée par d'importantes échéances électorales : les élections présidentielles suivies des législatives. Il sera de notre devoir, nous les communes, de maintenir le cap.

Eboulement du Granier :

Depuis l'éboulement du Mont Granier des capteurs ont été installés pour suivre l'évolution du phénomène géologique. Suite à cet événement, la commune va participer financièrement à une étude à hauteur de 40% concernant la protection contre les crues du Torrent des glaciers.

De plus, la commune vient de se doter d'un système d'alerte à la population, qui permettra de vous prévenir par un appel téléphonique ou un sms, dès qu'un événement surviendra. Il sera opérationnel dans l'année.

Mais que cela ne nous empêche pas de tenir nos promesses ! Notre action est forgée par l'écoute et du travail. Elle sera guidée par une attitude, s'adapter.

Petit rappel, en mars 2014 le capital de la dette de la commune s'élevait à 3 200 000 €, nous avons pour objectif de désendetter la commune de 500 000 € sur la durée du mandat, notamment en ne renouvelant pas la plupart des emprunts qui vont se terminer tout en continuant les projets.

Je suis en mesure de vous dire qu'à ce jour tout en continuant d'investir, nous avons déjà réduit le capital de la dette de 350 000 €.

Microcentrale :

En 2014, nous avons trouvé le projet de la microcentrale, il a fallu le modifier, nous avons supprimé la micro-

tricité permettra d'autofinancer ce projet, et à terme, générera de nouvelles recettes pour la commune.

L'idée de ce projet est né, il y a 27 ans sous le mandat de Mr CASSET, à son initiative une première étude avait été effectuée. Nous sommes heureux de l'avoir réalisé.

Halte-garderie :

Je vous avais promis une nouvelle halte-garderie, celle-ci verra le jour cette année, elle sera construite et financée par la communauté de communes. Cette halte-garderie sera située à côté de la cantine.

P.L.U. :

L'année 2017 sera principalement consacrée à la révision du PLU, cette démarche lourde, coûteuse, à laquelle la population pourra participer au travers de réunions publiques et d'ateliers participatifs. Chacun pourra s'exprimer, par l'intermédiaire de registres mis à disposition de la population. La procédure fera l'objet d'une enquête publique et vous pourrez rencontrer le commissaire enquêteur qui sera désigné par le tribunal.

Je souhaite que le PLU reste communal et que les Chapareillanais décident seuls, du devenir de leur commune.

Caserne des pompiers :

Voilà 10 ans que les sapeurs-pompiers attendaient la concrétisation d'une promesse, la rénovation et l'agrandissement de leur caserne. Je leur avais dit pendant la campagne électorale que je les aiderais à l'obtenir, c'est chose faite, Je remercie le département pour les 470 000 € investis dans ce projet.

A présent, tournons la page d'une année 2016 assombrie par de tristes événements qui ont marqué la France. Mais ne sombrons pas dans la peur ou le repli, trouvons plutôt les ressorts pour réaliser nos projets et construire à notre échelle, pour nous même et nos enfants un monde que nous souhaitons meilleur.

** Extraits du discours de Madame le Maire lors de la cérémonie des vœux, le 7 janvier 2017.*



Finances :

Notre action est contrainte par un contexte financier dont nous avons hérité et d'un autre contexte qui s'impose à nous, celui d'une baisse toujours importante de nos subventions.

L'état se désengage de plus en plus en réduisant ses dotations, par conséquence l'intercommunalité réduit également ses subventions, cela se traduit pour Chapareillan par une baisse en 2016 de 92 000 € et nous estimons une baisse de 65 000 € pour 2017.

centrale basse dont la rentabilité était incertaine et dont l'implantation trop près des habitations allait être source de nuisances sonores. Nous avons finalisé les servitudes de passage, sollicité l'Europe et obtenu une subvention de 500 000 € contre 125 000 € initialement demandée par nos prédécesseurs. Nous avons aussi obtenu 600 000 € de l'agence de l'eau. Cette année, la microcentrale sera mise en service, la colonne d'adduction d'eau potable a été remplacée, elle va alimenter la turbine qui va produire de l'électricité, qui sera revendue à EDF. La production d'élec-



Ci-dessus : la page de présentation du nouveau site internet de la commune.

EN BREF...

Convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis : la municipalité s'engage pour la stérilisation des chats errants.



Lors de la séance du 15 décembre 2016, le Conseil Municipal a voté pour une convention entre la commune et la Fondation 30 Millions d'Amis en vue de la stérilisation et de l'identification des chats errants. La capture et la stérilisation des chats libres, avant leur remise en liberté, présente un coût pour la commune. Dans ce cadre, la Fondation 30 Millions d'Amis propose d'accompagner la collectivité par le biais d'une participation financière pour les différentes interventions sur les animaux.

Le dernier « déjeuner du Saint Roch » des personnes âgées 2016 s'est déroulé dans une ambiance festive, vendredi 16 décembre. Rien ne manquait à ce traditionnel repas : une décoration raffinée et originale faite par Mme Anne Lise Defilippi, un apéritif copieux et un repas très apprécié par nos anciens. La présence de Madame le Maire a permis un bon moment de rencontre et d'échanges.

 **Le radar** situé route du Grésivaudan sur la D1090 flashe désormais dans les 2 sens. La limite de vitesse est toujours fixée à 90 Km/h.

DU NOUVEAU DANS LA COMMUNICATION

Echos du Granier : Pourquoi avoir décidé d'une évolution du bulletin communal ?

Martine Venturini-Cochet : Suite aux élections municipales de 2014, nous avons souhaité que la communication auprès des habitants soit une priorité. Beaucoup d'actions d'aménagement, environnementales, culturelles, festives, sociales... voient le jour sur notre commune et il nous semblait important de bien communiquer sur ces sujets.

Au fil du temps, nous nous sommes aperçus que certaines rubriques manquaient comme la "vie municipale" ou encore la "vie locale" et qu'il était important de mettre en avant les atouts de notre village dans nos communications locales.

Nous avons également souhaité que ce nouvel « Echos du Granier » soit un journal complet incluant la vie associative, richesse de notre commune. Toutes les informations la concernant seront intégrées dans ce nouveau bulletin. Ce journal restera évolutif.

EdG : Et un nouveau site internet ?

MVC : Il était nécessaire de faire évoluer notre site parallèlement au bulletin. Les rubriques seront quasi similaires. Les lecteurs et les internautes s'y retrouveront plus facilement. Chaque habitant pourra trouver

l'information souhaitée en quelques clics seulement.

Ce nouveau site sera un site responsive et donc adapté aux smartphones et tablettes.

EdG : Ces nouveautés vont sans doute avoir un impact financier sur le budget de la commune ?

MVC : Non, au contraire !

Concernant le bulletin communal, il va être réalisé directement par le service communication et l'élue référente alors qu'il était jusqu'à présent

mis en page par un prestataire. Avec l'arrêt du Chapareillan événements, nous allons pratiquement diviser par deux le

coût de notre communication écrite. Pour le nouveau site, le coût sera également moins conséquent du fait que les informations seront beaucoup plus faciles à intégrer. Ceci équivaut donc à un gain de temps pour le personnel en charge de cette mission.

EdG : D'autres nouveautés en terme de communication ?

MVC : Nous menons une réflexion sur la dématérialisation des démarches administratives et à la mise en place d'un portail familles, permettant de payer les factures (eau, service périscolaire, accueil de loisirs...) en ligne. Ces deux nouveautés verront le jour dès cette année 2017.

« Nous avons souhaité que la communication auprès des habitants soit une priorité »

CHAPAREILLAN EN IMAGES

Lors des vœux de la municipalité, chaque habitant présent s'est vu remettre un livret « Chapareillan 2016 en images ». Ce fascicule met en avant la quasi-totalité des actions menées en 2016 ainsi que des articles de presse.

Pour les personnes qui n'ont pu être présentes à la cérémonie des vœux, il reste encore quelques exemplaires en mairie. Il est également possible de le télécharger sur le site de la commune.



Permanences

**VOS CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX
MARTINE KOHLY ET CHRISTOPHE ENGRAND**

Vous recevront :

Mardi 14 février, mardi 14 mars, mardi 4 avril et mardi 2 mai de 15^h30 à 17^h00

Prendre rendez-vous auprès de **Géraldine Rousseau-Morere** au 04 76 00 38 49 ou geraldine.rousseau-morere@isere.fr





LA HALTE-GARDERIE DEVIENT INTERCOMMUNALE

Lors du conseil municipal du 18 octobre 2016, c'est à l'unanimité que les élus ont pris la décision de transférer la halte-garderie à la communauté de communes du pays du Grésivaudan à compter du 1^{er} janvier 2017.

Ce lieu d'accueil du jeune enfant dispose actuellement de 12 places et doit déménager dans de nouveaux locaux, dont la réalisation débutera cette année, pour un montant prévisionnel de 570 000 €. Ces nouveaux locaux permettront d'accueillir 14 enfants et ouvrira 5 jours par semaine (au lieu de 3 à ce jour).

Le transfert de la halte-garderie entraînera le transfert des marchés en cours pour la construction du nouveau bâtiment ainsi que celui des subventions attendues (80 % du coût du projet) et la cession gratuite à la communauté de communes du tènement.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le personnel communal est devenu intercommunal.

L'ensemble des élus remercie le personnel de la halte-garderie : Marie Esnault, Stéphanie Gastaldo, Laura Voisé et Jessica Proust pour leur travail au sein de la mairie de Chapareillan pendant toutes ces années de service.

Nous leur souhaitons une bonne continuation.

MODIFICATION DES BUREAUX DE VOTE



Le code électoral (art. L17) prévoit que chaque bureau de vote correspond à un

périmètre géographique.

L'article R40 prévoit que ce nombre de bureaux est fonction des électeurs. La circulaire du 20 décembre 2007 relative aux opérations de vote dispose en son paragraphe 1.1. que le nombre d'électeurs par bureau de vote ne doit pas excéder 800 à 1000 électeurs.

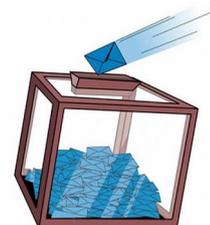
Pour répondre aux préconisations de la Préfecture, dans le cadre du rééquilibrage des listes électorales, les habitants des secteurs suivants seront à partir de 2017 rattachés au bureau de vote numéro 02 :

Allée de pisancon, allée des croquilles, allée des états sardes, allée du carrel, allée du colombier, allée du puits, chemin de la croix verpi, chemin de la

cura, chemin de la verdanne, chemin de l'empereur, chemin de l'épitel, chemin de montfollet, chemin de Saint Martin, chemin des buis, chemin des écoliers, chemin des plantées, chemin des rochettes, montée de la ville, route de la Chartreuse, rue de Clesant, rue de la crapautière, rue de l'Etraz de bise, rue de l'Etraz de vent, rue des gantières, rue du château, rue du puits, rue du sac, rue du vieux clocher.

Pour une meilleure organisation les deux bureaux de vote seront situés à la salle polyvalente de Chapareillan.

L'année 2017 étant une année de refonte électorale, tous les électeurs, déjà inscrits et nouveaux inscrits recevront entre le 1^{er} Mars et le 20 Avril leur nouvelle carte électorale qui mentionnera le bureau de vote auquel ils sont rattachés.



ELECTIONS 2017 :

23/04
07/05

PRÉSIDENTIELLES 1^{ER} TOUR
PRÉSIDENTIELLES 2ND TOUR

11/06
18/06

LÉGISLATIVES 1^{ER} TOUR
LÉGISLATIVES 2ND TOUR

COLIS DE NOËL POUR LES AÎNÉS

En 2016, comme les années précédentes, la commune de Chapareillan distribue aux personnes âgées, de 80 ans et plus, des colis de Noël bien garnis.

Cette année, ce sont « les Ducs de Gascogne » qui ont été choisis comme fournisseur.

Sur les 107 colis distribués, 77 étaient destinés aux personnes seules, 15 à des couples et 15 autres aux personnes en maison de retraite.

Un grand merci à nos aînés, très touchés de leurs colis variés et qui nous ont réservé un accueil chaleureux.



107

C'est le nombre de colis distribués aux aînés en 2016

RENCONTRE AVEC LES NOUVEAUX HABITANTS

Madame Le Maire, entourée des adjoints, a accueilli les nouveaux habitants en salle du conseil en mairie afin de faire leur connaissance et d'échanger sur les projets de la commune et les services proposés mais aussi pour les écouter. Cette rencontre conviviale s'est achevée par un vin d'honneur.



C'est le nombre de nouvelles familles arrivées sur la commune en 2016



AGENDA FÉVRIER :

1 RÉUNION PUBLIQUE : PROJET DE PARTICIPATION CITOYENNE : Mairie à 19^H00

AGENDA MARS :

19 COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962 : Monument aux morts

21 FORUM DE L'EMPLOI : Salle polyvalente de 9^H30 à 12^H30

AGENDA AVRIL :

9 REPAS DES ANCIENS : Salle polyvalente à 12^H00

15 CHASSE AUX ŒUFS : Petit bois à 10^H45

23 ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES 1ER TOUR : Salle polyvalente de 8^H00 à 19^H00

DESSINE-MOI LE PÈRE NOËL

Deuxième édition du concours de dessins et deuxième succès !

Le Père Noël peut être fier des 60 dessinateurs qui lui ont rendu un bel hommage à travers des œuvres de qualité.

Cette année, le concours comportait 5 catégories dont 2 nouvelles dédiées aux adolescents et aux adultes.

Merci à tous pour votre participation et bravo aux gagnants !



60

C'est le nombre de participants au concours de dessins : « dessine-moi le père Noël »

Catégorie 2 / 3 ans :
1^{er} prix : Manon Pasquier
2^{ème} prix : Maël Dapiedade



Catégorie 7 / 11 ans :
1^{er} prix : Basile Descouvrières
2^{ème} prix : Alysée Bétat-Laban



Catégorie 12 / 17 ans :
1^{er} prix : Clara Buensoz
2^{ème} prix : Sarah Rouet



Catégorie 4 / 6 ans :
1^{er} prix : Mathilde Braud
2^{ème} prix : Romane Léger



Catégorie + de 18 ans :
1^{er} prix : Jean-Marc Buensoz
2^{ème} prix : Laetitia Cura



142

C'est le nombre d'enfants qui ont chassé les monstres lors de la soirée « halloween party 2 »



62

C'est le nombre de géocacheurs qui ont trouvé tout ou partie des caches sur la commune en 1 an.

LA POSTE TRANSFÉRÉE AU TABAC PRESSE

Depuis le 1er janvier, les locaux de la poste de Chapareillan ont fermé leurs portes du fait de la baisse des échanges de courriers au niveau national. Pour autant, le service reste maintenu. Suite à un appel d'offres, le Tabac Presse de Chapareillan a emporté le marché en devenant « relais poste ». A cette occasion, les échos ont souhaité en savoir plus sur le fonctionnement de ce nouveau service en interviewant Lauriane Cartier, gérante du Tabac Presse.



Echos du Granier : A ce jour, votre commerce propose différents services : vente de tabac, presse, jeux, PMU, clef minute, dépôt pressing et maintenant la poste vous confie la mission de « relais poste ». En quoi cela consiste t'il ?

Lauriane Cartier : Cette nouvelle mission consiste à rendre pratiquement les mêmes services que La Poste proposait auparavant. Les usagers peuvent déposer leurs courriers simples ou recommandés, retirer leur colis et en expédier, acheter des timbres, des emballages colissimo, affranchir leurs lettres et colis... Il est également possible de faire des retraits bancaires pour les clients de la Banque Postale habitant Chapareillan, Barraux ou les

Marches. Ce retrait est de 150 € maximum tous les 7 jours par compte et par personne.

EdG : Comment La Poste vous a-t-elle accompagnée pour vous permettre de prendre rapidement en main votre mission ?

LC : Tout d'abord, La Poste nous a fourni tout l'équipement nécessaire : les enseignes, le guichet, les outils multimédia et bien sûr nous avons également eu droit à une formation, nous permettant d'accueillir les usagers dans de bonnes conditions.



EdG : En quoi cela est-il un plus pour les habitants ?

LC : Le plus est sans doute l'amplitude horaire. Notre commerce est ouvert plus de 50 H par semaine, 6 jours sur 7 dont le dimanche soit 4 fois plus que l'ancien bureau de poste.

Nos horaires sont adaptés à tous puisque nous ouvrons à 6^h30 le matin pour une fermeture à 19^h00. Même nos premiers clients ont été étonnés de voir qu'ils pouvaient récupérer leurs colis aussi tard le soir.



CONTACT :
TABAC PRESSE JEUX
 95, Place de la Mairie, Chapareillan
 ☎ : 04 76 75 07 83

HORAIRES:
 Du mardi au samedi :
 6^h30 / 12^h15 & 15^h00 / 19^h00
 Dimanche : 7^h00 / 12^h00

BOUCHERIE - CHARCUTERIE - TRAITEUR POULAIN

C'est en 1989 que Monsieur et Madame POULAIN ont repris la boucherie de Chapareillan. En 2014, c'est sans difficulté qu'ils ont choisi de transmettre leur activité de Boucherie Charcuterie Traiteur à leur fille Elodie et à son conjoint Julien.

Le jeune couple accompagné de 5 collaborateurs, a choisi de se partager l'activité en fonction de sa spécialité et de son savoir faire.

Dans cette aventure, Elodie a choisi la boucherie. Le goût pour ce métier très exigeant lui est venu progressivement. C'est au hasard des mois d'été passés à travailler dans la boucherie familiale qu'elle a découvert le travail de la viande et appris à aimer les différentes facettes de ce métier.

Ainsi, une fois son BAC obtenu, elle a choisi de passer un CAP de Boucherie, puis de préparer un Brevet Professionnel à l'Ecole Nationale des Métiers de la Viande de Paris. Ce complément de formation, non obligatoire, est selon elle indispensable pour bien savoir gérer une activité telle que la sienne.

Désormais, c'est Elodie qui a la charge de toute la partie boucherie : les achats, la découpe, la préparation de la viande, et le conseil aux clients.

Malgré de longues journées, des obligations administratives souvent excessives, notre jeune bouchère parvient à partager son temps entre son magasin, l'organisation professionnelle des artisans bouchers de l'Isère



et siège au jury d'examen du CAP.

Pointilleux sur la qualité de leur viande et sur la provenance des bêtes, Elodie et Julien ont choisi de réserver 80% de leurs achats de bœuf au Label Viande limousine ; les 20% restant provenant de la région Rhône-Alpes. L'angus, cette race bovine écossaise réputée pour sa saveur viendra bientôt compléter leur offre culinaire. Ainsi, cet approvisionnement labellisé leur permet de répondre au mieux aux normes de traçabilité.

Pour compléter le savoir faire de sa compagne, Julien a pris sa place en cuisine et se charge de toute l'activité traiteur. Originaire du nord, il est lui

aussi titulaire d'un BP de charcutier traiteur. Un stage effectué en Chine dans un grand restaurant lui a révélé sa passion pour la cuisine.

Amateur de nouvelles préparations, fourmillant d'idées, il aime proposer aux clients de nouvelles saveurs et pas seulement ses recettes. Ce passionné est intarissable sur les bières et les vins : il saura vous les faire découvrir.

Passionnés, Elodie et Julien ont des projets : une page Facebook et un site internet afin de partager leur savoir-faire.

CONTACT :
BOUCHERIE POULAIN
 Place de la Mairie, Chapareillan
 ☎ : 04 76 45 21 51

HORAIRES :
Mardi & jeudi :
 7^h30 / 12^h30 & 15^h30 / 19^h00
Mercredi : 7^h30 / 12^h30
vendredi & samedi :
 7^h30 / 12^h30 & 15^h00 / 19^h00
Dimanche : 8^h30 / 12^h00

INTERMARCHÉ À CHAPAREILLAN

Au mois d'avril ouvrira la première grande surface de Chapareillan dans la Z.A de Longifan : un Intermarché. A cette occasion, nous avons souhaité rencontrer le Président du Conseil d'Administration, Monsieur Lionel Deveney.



Echos du Granier : Pourquoi avoir choisi Chapareillan pour implanter un Intermarché ?

Lionel Deveney : tout d'abord, il faut préciser que le choix d'implanter une grande surface émane d'une rencontre constructive avec Madame le Maire suivi d'une réunion quelques semaines plus tard avec les élus. Après une étude de marché, l'enseigne des Mousquetaires s'est positionnée et a choisi qu'un Intermarché sur la commune pouvait avoir un impact intéressant. De plus, Chapareillan a un vrai potentiel : pas de grande surface à moins de 4 km et une circulation sur la départementale de près de 9000 véhicules par jour.



C'est le nombre de places de parking prévues à Intermarché

SÉCURISER L'ACCÈS PIÉTON :

Afin de permettre aux chapareillanais de se rendre à pieds à l'Intermarché, la commune mène une réflexion avec le Département sur la mise en place d'un passage piéton sécurisé et éclairé.



EdG : Quels seront les services proposés ?

LD : le magasin proposera une large gamme alimentaire : poissonnerie, charcuterie, boucherie, boulangerie, épicerie, surgelés, produits du monde, produits bio mais aussi une cave à vin et des produits régionaux et locaux. Je souhaite valoriser les producteurs chapareillanais en mettant en avant leur savoir-faire. Ces derniers, s'ils sont intéressés,



Ci-dessus : Monsieur Lionel Deveney expliquant le projet à Madame le Maire.

peuvent déjà contacter Monsieur Bouaziz du service fournisseurs.

Mais notre offre ne s'arrête pas à cela. Nous proposons également une station service (essence et gaz) qui ouvrira courant février, une station de lavage, une laverie extérieure, un espace pique-nique « snacking » et bien sûr un distributeur automatique de billets, attendu depuis longtemps par les habitants de Chapareillan. Cet été, nous ouvrirons un « drive » et un parc de location de véhicules.



C'est la surface en m² du futur Intermarché

EdG : Avec tous ces services proposés, vous allez avoir besoin de personnel ?

LD : En effet, nous avons pour projet de créer entre 15 et 20 emplois avec possibilité d'évolution au sein de l'enseigne. Le recrutement se fera par le biais de l'Intermarché du Touvet. Les candidats peuvent envoyer leur CV et leur lettre de motivation dès aujourd'hui.

CONTACTS :

SERVICE RECRUTEMENTS :

Mr Aguetz

Intermarché du Touvet
RN 90 - 38 660 LE TOUVET

☎ : 07 88 23 26 64

interchapareillan@gmail.com

SERVICE FOURNISSEURS :

Mr Bouaziz

☎ : 06 87 06 33 09

HORAIRE :

Du lundi au samedi : 8^H30 / 20^H00
Dimanche : 8^H30 / 12^H30

Contact

Service Communication

Mairie de Chapareillan
Place de la Mairie
38530 CHAPAREILLAN

☎ : 04 76 45 22 20

ou : 07 76 88 82 02

Les commerçants, artisans, entrepreneurs, viticulteurs... souhaitant faire découvrir leur savoir faire peuvent contacter Sébastien Rivet pour prendre un rendez-vous pour une interview ou nous envoyer leurs articles
AVANT LE SAMEDI 5 AVRIL

E-mail :
communication@chapareillan.fr

Site :
www.chapareillan.fr

AMICALE LAÏQUE : DES PROJETS POUR 2017



L'Amicale Laïque, encore connue sous le nom de « Sou des Ecoles », est une association dont l'objectif est de recueillir des fonds pour les écoles publiques (maternelle et primaire), et ainsi permettre aux enfants de bénéficier d'activités pédagogiques et de matériel que l'école seule ne pourrait leur offrir. C'est ainsi qu'un ordinateur a pu être financé pour la maternelle. Des sorties raquettes ont également été organisées au cours de l'hiver 2016 et plusieurs sorties culturelles (cinéma, théâtre, ...) ou à la piscine ont fait l'objet d'une participation financière permettant de réduire les contributions familiales.

L'Amicale Laïque c'est aussi une équipe de parents rassemblés au sein d'un Conseil d'Administration et d'un bureau. En septembre 2016, le bureau s'est d'ailleurs renouvelé pour moitié permettant à l'association de se maintenir. L'ensemble des mem-

bres contribue à la réalisation des différentes actions tout au long de l'année scolaire. Nous avons pu proposer dernièrement la vente de saumons et de chocolats. Une Bourse aux Jouets en novembre a fait salle comble pour le bonheur des petits et des grands, entre jouets et buvette bien garnie. En 2017, d'autres actions sont prévues dont la principale sera la Kermesse de l'École le 20 mai.



De gauche à droite : Céline Fraix (vice-présidente), Séverine Merafina (présidente), Marie Gatumel (Secrétaire), Cécile Meunier (vice-secrétaire), Nathalie Rivollin (vice-trésorière), Ingrid Boncompain (trésorière).

Un autre aspect des fonctions de l'Amicale Laïque est la gestion de la bibliothèque de l'école publique : achats de livres, rangement, gestion informatique, accueil des classes. Cela permet à tous les élèves d'avoir un accès facile aux livres. Pour se faire, l'Amicale Laïque compte sur les familles pour assurer certaines permanences auprès des plus petits. La bibliothèque sera également notre prochain grand chantier pour assurer de meilleurs accès et rangement.

Beaucoup de projets à venir donc en 2017, avec une grande motivation des membres de l'Amicale Laïque. Tous les soutiens et aides ponctuelles sont les bienvenus. L'association sera heureuse d'accueillir de nouveaux membres également. Pour cela n'hésitez pas à nous contacter :

amicalelaïque.chapa@gmail.com

et à visiter notre blog :

amicalaiquechapa.canalblog.com

ÇA RANDONNE POUR LES GALOCHES



Vous pratiquez la randonnée pédestre (sur tous types de sols, à sec ou à raquettes) ; vous pouvez proposer des itinéraires ? vous souhaitez partager vos connaissances ?

Une porte est actuellement ouverte pour rejoindre un groupe dynamique, soucieux de la qualité des relations et de l'amitié entre ses membres : "les Galoches de Sept Lieues".

La meilleure manière de faire connaissance est d'assister à une réunion de programmation mensuelle (prochaines dates ci-dessous ; elle est toujours annoncée dans les "Les échos du Granier") ; elle est suivie d'un repas partagé auquel vous serez cordialement invité (euh ! pour une première fois...).

A noter : les dates des prochaines réunions : les **8 février, 8 mars et 12 avril à 18H30** dans la salle de l'ancienne école de la Palud.



Renseignements :

lve.michel@wanadoo.fr
06 82 69 73 40

A.G DES DONNEURS DE SANG

Donner son sang c'est sauver des vies, c'est sauver nos vies !

L'Établissement Français de Sang s'inquiète de la baisse de mobilisation des donneurs aussi bien au niveau régional que national. Les stocks sont au plus bas. La population des donneurs vieillie et s'amenuise d'où une nécessité pour les amicales de donneurs de sang de recruter de nouveaux donneurs et de fidéliser les donneurs existants.

La dernière collecte du 6 Janvier à Chapareillan a vu se présenter 112 généreux donneurs dont 5 nouveaux, pour 95 prélèvements effectifs dont 5 dons de Plasma.



Rappel : de 18 à 70 ans les hommes peuvent effectuer 6 dons du sang par an, les femmes jusqu'à 4 fois.

L'Assemblée Générale de l'Amicale aura lieu à la Mairie de Chapareillan, le vendredi 3 février à 19h00.

La prochaine collecte le mercredi 8 Mars à Barraux, Salle Vauban au Fort de de 16h30 à 20h00.

Nous vous y attendons nombreux. Merci pour votre geste généreux envers les malades et blessés. Pour tous renseignements sur le don du sang ou un rendez-vous pour un don de plasma, un numéro de téléphone, le 0800 109 900.

PAUSE PARTAGE

L'association Pause Partage a bien redémarré avec le forum, la soirée soupe et le café itinérant de Noël.

Je pense que maintenant chacun nous connaît bien et attend avec impatience nos animations partagées.

Une information importante : ayant presque une animation par mois, nous ne pouvons plus assurer les permanences du samedi matin.

Quelques dates à retenir : 11 février : soirée jeux ; 8 avril : troc livres ; 11 juin : montée au four et également en juin, notre assemblée générale.



Et n'oubliez pas ! Un groupe travaille toujours sur l'ouverture d'un café associatif... et nous sommes à la recherche d'un local !

Contact :

Madame Jeannine Tiso
☎ : 04 76 45 20 33
pausepartage38@gmail.com

UNE BELLE SOIRÉE DE NOËL POUR CHAPAREILLAN DÉVELOPPEMENT



Le vendredi 9 décembre dernier a eu lieu la première soirée de Noël, organisée par l'union commerciale « Chapareillan Développement » en partenariat avec la municipalité. De nombreuses animations ont permis aux petits comme aux grands de retrouver la magie de Noël et de passer une agréable soirée.

Les photos avec le père Noël peuvent être récupérées au bungalow administratif du pôle enfance / jeunesse.



JUDO CLUB : PLUS DE 45 ÉLÈVES



Une nouvelle année avec un nouveau bureau et plus de 45 élèves adhérents cette saison.

Du niveau microbe (5 ans) au cadet sont présents au cours de Chapareillan le mardi et jeudi de 17h30 à 19h45.

Pour la première compétition du club (reliant Chapareillan et Montmélian) le samedi 17 décembre 2016, nos petits judokas en herbe ont brillé ce jour là avec la présence du père-noël.

Contact

Service Communication
Mairie de Chapareillan
Place de la Mairie
38530 CHAPAREILLAN

☎ : 04 76 45 22 20
ou : 07 76 88 82 02

Les associations souhaitant faire paraître un article pour une manifestation passée ou à venir dans le prochain bulletin, peuvent le remettre jusqu'au
SAMEDI 5 AVRIL
à la mairie ou à
communication@chapareillan.fr

E-mail :
communication@chapareillan.fr

Site :
www.chapareillan.fr

AGENDA ASSOCIATIF

FÉVRIER :

- 3 **AMICALE DES DONNEURS DE SANG :**
Assemblée générale
Salle du conseil municipal, à 19^H00
- 8 **LES GALOCHES DE 7 LIEUES :**
Réunion et repas
La Palud, ancienne école à 18^H30
- 11 **PAUSE PARTAGE :**
Soirée jeux
Salle polyvalente, de 17^H00 à 23^H00
- 12 **AEP / OGE C ECOLE BELLECOUR**
Vente de boudins, tripes et diots à la chaudière
Ecole Bellecour de 9^H00 à 12^H00

MARS :

- 3 **F.N.A.C.A :**
Réunion de secteur avec repas
Salle polyvalente à 18^H00
- 5 **F.N.A.C.A :**
Vente de boudins à la chaudière
Place de la mairie à 9^H00
- 8 **LES GALOCHES DE 7 LIEUES :**
Réunion et repas
La Palud, ancienne école à 18^H30
- 8 **AMICALE DES DONNEURS DE SANG :**
Don du sang
Barraux, salle Vauban au Fort de 16^H30 à 20^H00
- 29 **AEP / OGE C ECOLE BELLECOUR**
Portes ouvertes
Ecole Bellecour de 9^H00 à 12^H00
- 29 **SKI JUNIORS:**
Remise des étoiles
Salle polyvalente à 18^H00

AVRIL :

- 8 **PAUSE PARTAGE :**
Troc livres
Lieu et horaire non défini à ce jour
- 12 **LES GALOCHES DE 7 LIEUES :**
Réunion et repas
La Palud, ancienne école à 18^H30

TERRAINS DE TENNIS : JEU, SET ET BIENTÔT MATCH



Depuis octobre, les terrains de tennis sont en pleine rénovation : perçage du revêtement, sciage du béton, réalisation d'une couche de désolidarisation, réalisation d'une dalle coulée, traçage des lignes des jeux de tennis et remplacement du grillage.

Seule la colorisation des terrains de tennis reste à faire. Cette dernière phase aura lieu au printemps prochain.

En attendant cette finition, les terrains actuels sont tout de même praticables.

Le coût total de ce projet s'élève à 55 847 € en sachant que l'Etat, dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) a financé les travaux à hauteur de 10 510 €.



10 510

C'est la subvention versée par l'État (DETR) pour la rénovation des cours de tennis



EN BREF...

Les illuminations de Noël ont été changées fin 2016 : le renouvellement du parc, d'une durée de 3 ans a été loué auprès de la société « Blachère illuminations »



Peinture des bungalows : pendant les vacances de Noël, les services techniques ont repeint l'intérieur du bungalow 6/12 ans.

Accessibilité : les lustres de la mairie ont été mis aux normes.

Déneigement : pour faciliter le déneigement en cas d'intempéries, il est recommandé aux habitants de garer leurs véhicules correctement afin qu'ils ne gênent pas le passage du chasse-neige.

Halte-Garderie : un visiophone a été installé à l'entrée, répondant ainsi aux normes de sécurité.

Les portes de la chaufferie et du local électrique de la salle polyvalente ont été changées et sécurisées.



RAMASSAGE DES « ENCOMBRANTS » :



Chaque premier lundi du mois, les habitants de la commune ont la possibilité de faire récupérer leurs encombrants (lave linge, frigo...) par les services techniques.

La démarche est simple. Il suffit de prendre contact à l'accueil de la mairie afin de donner vos coordonnées au plus tard le samedi précédent. Puis déposez vos encombrants au bord de la route le lundi matin. Attention ! Le volume est limité à 1/2 m³ par foyer.

RELEVÉ ET CHANGEMENT DES COMPTEURS D'EAU

La commune va procéder mi-février, au changement des compteurs d'eau dont la date de pose a atteint 10 ans. A cette occasion un relevé sera effectué.

Le relevé des compteurs va débuter au mois de mars, nous vous remercions de bien vouloir laisser libre d'accès les regards compteurs. Dans le cas où le regard n'est pas accessible, un papillon de relève sera déposé par les agents.

Le service des Eaux reste à votre disposition.



10

C'est le nombre d'heures hebdomadaire passé par les services techniques pour le ramassage des déchets sur la commune (plaine, autour des containers, city stade...)

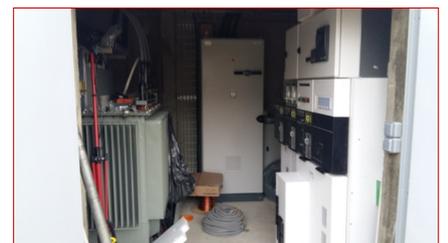
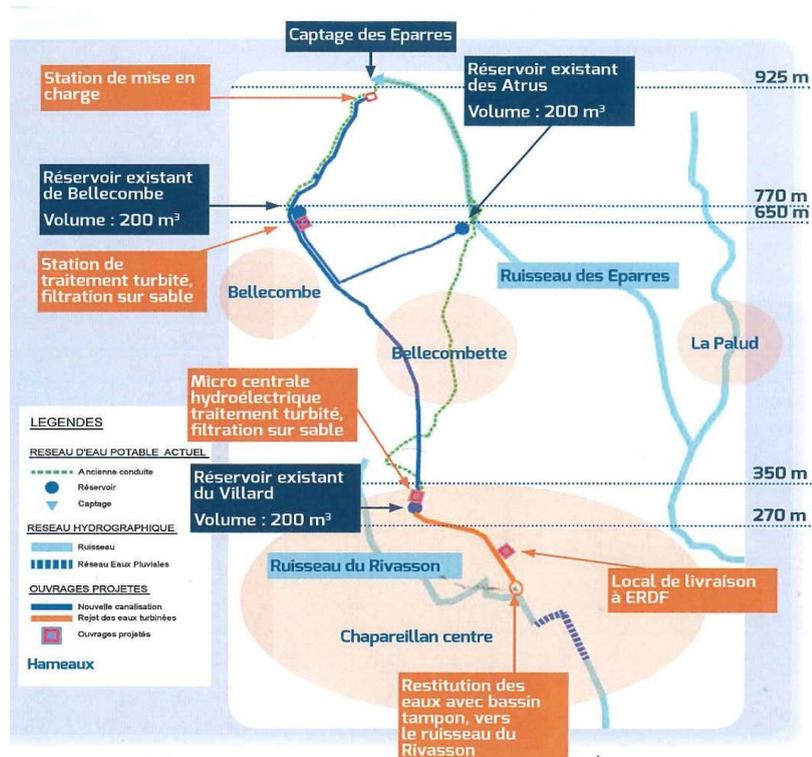
Merci à tous de bien vouloir respecter notre environnement et d'utiliser les poubelles et containers implantés sur la commune.

LA MICROCENTRALE PRESQUE TERMINÉE

Les travaux de la microcentrale arrivent bientôt à terme.

Sur le bâtiment de Bellecombe, seule la filtration au niveau du captage est encore en cours de finition électrique. Tout ce qui était prévu initialement a été réalisé : la sonde de mise à niveau a été placée (elle permet de prendre les niveaux de hauteur d'eau et de voir les seuils), la fibre optique a été tirée (pour les alarmes et la téléphonie), les conduites sont terminées (des essais de pressions sont en cours), la chambre de mise en charge est prête, l'électricité est présente sur le site et le remblai est fini.

Sur le bâtiment du Villard, il ne reste qu'un peu de câblage électrique à effectuer car le terrassement, la tuyauterie, les huisseries, les peintures sont terminés et la turbine est en place.



PROJETS À VENIR...

Mise en conformité des paratonnerres et installation d'un parafoudre à la Mairie et à l'Eglise du bourg.

Rénovation du beffroi* de l'Eglise de Bellecombe.

Mise en conformité du tableau électrique et de l'alimentation des moteurs de l'église du bourg.

Installation de nouvelles portes de secours à la salle polyvalente.

* ouvrage de charpente destiné à supporter et à permettre de faire mouvoir des cloches.



41,5

C'est le pourcentage des économies d'éclairage public suite à l'extinction des lumières de minuit à 5^h00 du matin pour une durée de 6 mois.

Contact

Services Techniques
Route de Francin
38530 CHAPAREILLAN

☎ : 04 76 45 28 04

lundi, mercredi, vendredi :
8^h45 / 11^h45

E-mail :
urbanisme@chapareillan.fr

Site :
www.chapareillan.fr

CHASSE AU GASPI AU RESTAURANT SCOLAIRE



Mardi 8 novembre, au restaurant scolaire, les enfants étaient au défi ! Un challenge était organisé entre les 2 services : le service gagnant serait celui qui laisse le moins de déchets. Les enfants de grande section de maternelle mangeant côté primaire ont pu participer au défi.

Pour cela, Jérôme et Nathalie, d'Élior Restauration, notre fournisseur de repas, sont venus expliquer aux enfants l'importance de ne pas gaspiller et ont amené le matériel nécessaire à la pesée des déchets.

Les enfants ont pris cela très à cœur et se sont vraiment investis dans cette action. Une semaine après, Jérôme est revenu avec les résultats et les lots pour les gagnants !

Espérons que cette action ne sera que le début de la mise en place d'automatismes au quotidien !

RÉSULTATS :

Déchets 1^{er} service :
5,6 Kg soit 0,093 gr / enfant

Déchets 2nd service :
9,5 Kg soit 0,137 gr / enfant

Moyenne nationale : 0,120 gr / enfant




21 247

C'est le nombre de repas servis au restaurant scolaire en 2016

AU RESTO CHEZ MARGOT

Les effectifs accueillis au restaurant scolaire sont en augmentation certains jours depuis ce début d'année scolaire, essentiellement les mardis et les vendredis. Il est toujours très difficile d'anticiper ces augmentations et si cela va durer dans le temps ou non. L'étude des statistiques montrent que les effectifs peuvent être en hausse une année, pour redescendre ensuite.

Pour répondre rapidement à cette augmentation tout en restant dans un accueil règlementaire et agréable pour les enfants, « le resto de Margot » a été mis en place la première fois le mardi 6 décembre. Un groupe d'enfants d'âge élémentaire est accueilli au bungalow, par une animatrice et Marguerite qui gère la partie « mise de table, service, nettoyage... ».

La commune a, dans un premier temps, équipé le bungalow d'un lave-vaisselle et du petit matériel nécessaire au bon déroulement de ce service. Les services techniques ont redonné un peu de couleur en repeignant les murs. Il est enfin programmé la création d'un coin cuisine, avec un plan de travail, des meubles de rangement...



pour le début de l'année 2017, installation qui pourra aussi être bénéfique pour le centre de loisirs pendant les vacances scolaires.

A l'expérience des quelques repas qui ont déjà eu lieu dans ces conditions, les enfants sont ravis de se retrouver en plus petit comité, dans une ambiance nouvelle et différente !

EN BREF...

PARENTS ! TESTEZ LA QUALITÉ DES MENUS DU RESTAURANT SCOLAIRE, C'EST POSSIBLE !

L'équipe municipale vous propose une fois par mois de déjeuner au restaurant scolaire.

Pour cela, une demande au préalable par courriel ou par écrit, avant le mardi qui précède la date choisie, est nécessaire (3 parents maximum par repas).

Prochaines dates : **jeudi 16 février, jeudi 16 mars, jeudi 13 avril.**

INSCRIPTIONS AU TAP :

4^{ème} cycle : jusqu'au 17 février.

5^{ème} cycle : jusqu'au 15 avril.

ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL :

Afin d'anticiper au mieux les inscriptions pour les vacances scolaires, le programme de l'accueil de loisirs évolue en vous proposant dans une même plaquette les vacances d'hiver et de printemps.

A l'occasion de ces deux périodes, de nombreux stages (roller, jonglage, tir à l'arc, biathlon), une sortie dans les gorges du Fier et toujours une multitude d'activités sportives manuelles et culturelles sont proposées aux enfants.



Les inscriptions ont démarré le 9 janvier pour les deux périodes de vacances.

On vous attend !

TRANSPORT SCOLAIRE :

Depuis le 3 janvier, les horaires du transport organisé par TOUGO, allant de St Marcel d'en haut à l'école Bellecour sont avancés de 5 minutes pour permettre une meilleure correspondance avec le G51 (horaire consultable sur le site internet).

Contact

Pôle Enfance - Jeunesse
Chemin des écoliers
38530 CHAPAREILLAN

☎ : 04 76 71 91 34

HORS VACANCES :

lundi, mercredi, vendredi : 9^h00 / 12^h00 et 15^h30 / 17^h00
mardi, jeudi : 15^h30 / 17^h00

VACANCES :

mardi, jeudi : 9^h00 / 12^h00 et 13^h30 / 17^h30
mercredi : 9^h00 / 12^h00 et 13^h30 / 18^h00

E-mail :

enfancejeunesse@chapareillan.fr

Site :

www.chapareillan.fr

GRÉGOIRE DELACOURT À CHAPAREILLAN



C'est un très beau moment qu'ont vécu vendredi 18 novembre les 40 lectrices présentes à la bibliothèque. Dans le cadre de la manifestation littéraire « Écrivains en Grésivaudan », la commune a eu en effet la chance d'accueillir à la bibliothèque municipale un écrivain de renom, Grégoire Delacourt.

Valenciennois d'origine, l'auteur s'est très vite au cours de cet échange, fondu dans cet univers merveilleux

qu'est la connaissance de l'autre à travers les livres.

L'interrogeant tout d'abord sur son parcours professionnel dans la publicité, la médiatrice de cette soirée, Anne-Laurence Mazenq, s'est par la suite intéressée aux différents personnages des romans de l'auteur.

Une belle soirée pour un public ravi face à un écrivain qui a été passionnant, à la fois drôle et tragique, mais toujours sincère.

Durant deux heures, Grégoire Delacourt s'est ainsi confié, sans concession, face à des lectrices sous le charme et enchantées d'avoir pu, grâce à la bibliothèque municipale de la commune et sa responsable Isabelle Paturel, vivre cet intense moment autour de la lecture.

7 ANS DÉJÀ POUR LE CLUB DE LECTURE

« On parle souvent de l'enchantement des livres. On ne dit pas qu'il est double. Il y a l'enchantement de les lire et il y a celui d'en parler. » Amin Maalouf - Les désorientés.

Créé en 2010 sur une initiative personnelle, un besoin de communiquer sur nos lectures en ne les choisissant pas au hasard, ce petit club résiste bien dans le Haut-Grésivaudan au sein de la bibliothèque municipale : il s'est étoffé au fil des ans passant de cinq à une dizaine de participants et reste ouvert aux Chapareillanais désireux de se joindre au groupe. On peut même venir écouter tout simplement, s'informer, donner des idées dans cette belle complicité. On a constaté que les plus réservés eux-mêmes prenaient plaisir à partager leurs impressions.

Toutes les six semaines une rencontre est organisée dans un local communal, actuellement la bibliothèque. Un calendrier est fixé par les animatrices. Et les thèmes ? Ils sont variables, proposés ou décidés ensemble. Ainsi on part d'un pays (comme le Japon, l'Italie, la Turquie), d'un thème (le



sport, l'adolescence, les prix littéraires, les policiers), d'un auteur (E.E. Schmitt, Rufin, Elena Ferrante Pennac, Makine, Fottorino, De Luca et dernièrement Delacourt et les Écrivains en Grésivaudan 2016).

Nos coups de cœur ? Ils sont nombreux depuis 7 ans d'existence et de partage, nous avons acquis une certaine culture littéraire que la lecture isolée apporte peut-être moins.

En espérant vous compter parmi nous aux prochaines séances ouvertes les mardis 7 mars et 11 avril à 17^h30.

COUPS DE CŒUR



BIBLIOTHÈQUE MOBILE

Vous avez des difficultés pour vous déplacer ? Vous n'avez pas de véhicule mais vous avez soif de culture ? Vous avez simplement envie de distraction ?

VOUS pouvez faire appel à la bibliothèque mobile !

Un service de prêt de livres à domicile, consacré à nos aînés, ou à un public empêché est disponible sur votre commune.

Nous vous proposons des romans, des livres en grands caractères, des livres sur tous sujets et bientôt des livres audio.

Deux bénévoles amatrices de lecture passeront tous les 1^{ers} vendredis du mois. Elles déposeront et reprendront les livres en prêt.

Ce service est gratuit, cependant l'abonné doit être à jour de sa cotisation (10 euros).

Contact

Bibliothèque
Place de la Mairie
38530 CHAPAREILLAN

☎ : 04 76 45 27 58
ou : 04 76 45 51 15

mercredi :
10^h00 / 12^h00 et 14^h00 / 18^h00

vendredi :
16^h00 / 18^h00

Samedi :
9^h30 / 12^h00

E-mail :
culture@chapareillan.fr

Site :
www.chapareillan.fr
www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr

PRIME CHAUFFE-EAU SOLAIRE...

Engagé dans le programme « Territoire à énergie positive » depuis 2015, Le Grésivaudan, labellisé Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), s'engage à accompagner financièrement plus de 100 projets d'équipements de toitures solaires thermiques entre 2016 et 2018 grâce à la participation du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer.

Sont concernés les projets solaire thermique (avec capteurs plans vitrés, hors couplage avec pompe à chaleur, hors système hybride : PV + thermique) dédiés à la maison individuelle en résidence principale : chauffe-eau et chauffage solaire thermique individuel mis en service avant le 31 décembre 2018.



Quel coup de pouce ?

Une prime de 600 à 1500 € peut vous être accordée. (Aides cumulables avec les autres aides mobilisables par ailleurs : CEE, crédit d'impôts, ANAH, éco-PTZ sous réserve d'éligibilité).



Renseignement et règlement sur www.legresivaudan.com

Comment bénéficier de la prime ?

Vous pouvez bénéficier de la Prime Chauffe-eau solaire si :

- Vous êtes un particulier ;
- Vous êtes propriétaire occupant ou propriétaire bailleur ou usufruitier ;
- Votre demande concerne une résidence principale, construction neuve ou logement existant ;
- Vous habitez l'une des 46 communes de la communauté de communes du Grésivaudan ;
- Le matériel choisi répond aux critères d'éligibilité ;
- L'installateur est qualifié RGE dans le domaine du solaire thermique.

ATTENTION : pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire de déposer le dossier de demande avant la réalisation des travaux.

MISSION LOCALE : GARANTIE JEUNES

La garantie jeunes est un dispositif d'accompagnement d'un an qui vous permet d'accéder à votre autonomie professionnelle et financière.

Pour qui ?

Vous avez entre 18 et 25 ans et peu ou pas de revenus ;
Vous n'êtes ni scolarisé, ni étudiant, ni en formation ;
Vous souhaitez réussir votre entrée dans la vie active et trouver un emploi ;
Vous êtes motivé et volontaire.

C'est quoi ?

Un contrat d'engagement entre vous et votre Mission Locale ;

Une allocation forfaitaire mensuelle pour favoriser votre quotidien ;
Un parcours d'accompagnement collectif et intensif ;
Le développement de vos compétences et de vos capacités en multipliant de nombreuses mises en situation professionnelles.

Que se passe-t-il pendant un an ?

Un accompagnement collectif au quotidien pendant les 6 premières semaines ;

Un suivi personnalisé et individualisé pendant 1 an ;
Des périodes d'immersion en entreprise (stage, emploi...) et/ou formation.

Pour plus d'informations, contactez :



Mission Locale du Grésivaudan
147, rue pré de l'Horme
38920 Crolles
☎ : 04 76 08 08 70

Garantie Jeunes

CHIENS DANGEREUX

(pit-bull, boerbull, staffordshire bull terrier, american staffordshire terrier, rottweiler, tosa-inu ...)

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont répartis en 2 catégories : les chiens d'attaque et les chiens de garde et de défense. La loi du 6 janvier 1999 fixe les obligations en matière d'identification, de déclaration, de détention, éventuellement de stérilisation et de restriction de mouvements notamment dans les lieux publics. La loi du 20 juin 2008 renforce ces mesures avec l'extension de l'obligation d'une évaluation compor-

tementale de ces chiens, une attestation d'aptitude pour les propriétaires et détenteurs de ces chiens, la création d'un permis de détention...

Si vous possédez un chien catégorisé vous devez le déclarer à la Mairie de votre domicile ou à celle où l'animal réside afin d'obtenir un permis de détention, ou un permis provisoire pour les chiens âgés de moins de 8 mois.

Ces chiens doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

Toutes les informations utiles sur le lien :

<https://www.service-public.fr/particuliers/recherche?keyword=Chiens+dangereux>

En cas de changement de commune, le permis doit être présenté à la mairie du nouveau domicile.



SHARETREUSE.FR, PLATEFORME DE PARTAGE

Shartreuse.fr est un site internet permettant de favoriser le partage et l'entraide entre les habitants du massif de la chartreuse (professionnels et particuliers). Cet outil permettra de déposer des annonces de partage ou dons d'objets, de partage d'activités, d'achats groupés, d'informations sur la vie locale.

Origines du projet :

La vie à la montagne peut parfois coûter cher écologiquement, socialement et économiquement. Sur un territoire étendu et rural comme le massif de la Chartreuse, il n'est pas toujours évident de rencontrer du monde, de tisser du lien quand on est nouvel arrivant, de se faire aider pour un besoin ponctuel quand on est âgé, de proposer ses services...

On fait beaucoup d'achat de matériel, d'outillage, de combustible... on fait souvent des trajets vers des grandes villes, seul dans sa voiture pour aller faire des courses, travailler ou encore se rendre à la lointaine déchetterie.

Face à ce constat, nous avons décidé de créer un outil simple, rapide, gratuit et accessible au plus grand nombre pour : favoriser le lien de proximité en créant des opportunités d'échanges de biens, de services ; diminuer notre consommation et nos dépenses en favorisant la mutualisation ; réduire notre impact environnemental ; dynamiser la vie locale.

Nos financements :

Pour fonctionner et proposer un site attractif, l'association se lance sur les fonds propres de ses fondateurs mais envisage à très court terme les ressources financières suivantes : subventions publiques, mécénat, dons et crowdfunding (financement participatif).

Une campagne de financement participatif est actuellement en cours sur helloasso.org et accessible depuis le site shartreuse.fr.

On compte sur vous !

Contact :

Association Shartreuse
Monsieur Jean Clot
Guillevière
38700 Sarcenas
☎ : 06 38 01 88 69
contact@shartreuse.fr

SHARETREUSE.fr
Plateforme de partage et d'entraide entre habitants de Chartreuse

SORTIE DU TERRITOIRE D'UN MINEUR

A compter du 15 janvier 2017, tous les mineurs résidant habituellement en France, quelle que soit leur nationalité, non accompagnés d'un titulaire de l'autorité parentale, devront être munis de 3 documents :

Une autorisation de sortie de territoire complétée et signée par le titulaire de l'autorité parentale ;

Une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'autorisation de sortie du territoire ;

Et soit d'un passeport (accompagné d'un visa s'il est requis), soit d'une carte nationale d'identité, valide.

L'autorisation de sortie du territoire sera requise en cas de voyage individuel ou collectif (sortie scolaire, séjour linguistique, centre de vacances...) dès lors que le mineur voyage sans un titulaire de l'autorité parentale.

La durée sera fixée par son signataire (durée d'un voyage ou période fixe) et ne pourra excéder un an à compter de la date de la signature.

Il n'est pas nécessaire de se déplacer dans un service de d'Etat, ni en Mairie.

En effet, cette autorisation prend la forme d'un formulaire accessible en ligne :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121

UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LE GRÉSIVAUDAN

Des commerçants et artisans de la vallée prennent en main le développement de l'économie circulaire.

Les bénéficiaires sont :

- les salariés qui ne seront pas imposables sur le montant dont ils bénéficient ;
- les entreprises qui achètent les chèques cadeaux dont la somme est entièrement défiscalisée ;
- le commerce local et l'artisanat qui pourront vivre du fruit de leur travail.

L'association Grési-cadeaux rassemble des commerçants et artisans de la vallée, elle lance un système de chèques-cadeaux encourageant la clientèle à consommer dans les boutiques des 46 communes du Grésivaudan. L'association vise un objectif de 150 commerçants adhérents au dispositif... et des dizaines de milliers de bénéficiaires (sur les 37 000 employés du secteur marchand dans la vallée). Grési-Cadeaux propose aux employeurs (publics et privés) l'achat de chèques cadeaux d'une valeur de 16 €, à destination de leurs salariés.

Ces coupures sécurisées sont utilisables (hors essence, tabac et produits d'état et d'alimentation courante) exclusivement dans les commerces de proximité et adhérents à l'association.



Plus d'infos au 06 08 93 75 64
gresicadeaux@gmail.com

UNE « ACCORDERIE » À PONTCHARRA

Depuis le 20 octobre 2016, l'Accorderie de Pontcharra vous ouvre ses portes. Membre du réseau national des Accorderies et reconnue d'utilité publique, l'Accorderie de Pontcharra rejoint les 28 Accorderies déjà en fonctionnement en France.



Qu'est ce qu'une Accorderie ?

Une Accorderie vise à lutter contre la pauvreté et l'exclusion en renforçant les solidarités entre des personnes d'âges, de classes sociales, de nationalités et de sexes différents.

Une Accorderie développe, par l'échange de services et la coopération, les conditions d'une amélioration réelle, et au quotidien, de la qualité de vie de tous ses membres, les Accordeurs.

Ces derniers ont accès aux services des membres de « leur » Accorderie locale, ainsi qu'aux activités collectives d'échange, soit à des services d'intérêt général qui s'adressent à l'ensemble des Accordeurs.

Une Accorderie fait plutôt le pari qu'il est possible de créer cette richesse collective et solidaire en se basant sur la contribution de tous les membres de la communauté. Une Accorderie,

Comment fonctionne l' Accorderie ?

Chaque Accordeur met à la disposition des autres ses compétences et savoir-faire sous la forme d'offres de services. Des conseils pour cuisiner, la restauration de meubles, l'apprentissage de sports, etc...

PERMANENCES DE L'ACCORDERIE :

Mardi de 9^h00 à 12^h00
Mercredi de 16^h00 à 19^h00
Jeudi de 10^h00 à 12^h00

Chaque échange de services est comptabilisé dans une banque de temps, selon le principe « une heure de service rendu vaut une heure de service reçu », quel que soit le service rendu et les compétences exigées.

Tous les services sont mis sur un même pied d'égalité.

Dans la banque de temps, chaque Accordeur dispose d'un compte temps où sont inscrites les heures données et reçues. La comptabilité se fait à partir de chèques temps. Lorsqu'une personne devient Accordeur, 15 heures sont déposées dans son compte, ce qui lui permet d'échanger des services immédiatement

Contact :

Espace Jacques Prévert
Les marquises
335, rue des mettannes
38530 Pontcharra
☎ : 09 86 17 53 99
07 81 82 06 79
pontcharra@accorderie.fr
www.accorderie.fr/pontcharra



OUVERTURE D'UNE PERMANENCE « ÉCOUTE COLLÉGIENS »



Nous évoquons la notion de traversée pour illustrer le passage adolescent. C'est une période de turbulences à vivre, à intégrer dans un parcours existentiel. C'est dans ce trouble provoqué par le réel d'un corps qui se transforme, de relations familiales qui évoluent, d'exigences sociales plus pressantes que nous avons pour objectif d'accompagner un jeune collégien vers son rapport à une réalité faite de contraintes, certes, mais aussi d'autonomie et de responsabilité pour certains de ces choix.

Pour les adultes qui cotoient les jeunes « années collège », le dispositif de la permanence « écoute Grésivaudan » peut tenir lieu de boussole pour trouver le nord, changer de cap, garder le cap... pour une navigation à vue plus sereine.

Le psychologue assurant la permanence ainsi que l'équipe du centre de planification et d'éducation familiale de Pontcharra ont pour objectif de fédérer une réflexion ajustée à chaque situation rencontrée.

Permanences :

Allevard : maison des forges, rue Tallard, les mardis de 15^h45 à 18^h45

Pontcharra : centre de planification Agathe, 33 avenue de la gare, les jeudis de 17^h00 à 19^h00

Goncelin : espace Bayard, 24 avenue de tirignons, les lundis de 17^h00 à 19^h00

Contact :

Centre de Planification Agathe
33 avenue de la gare
38530 Pontcharra
☎ : 04 76 97 81 00

ABEILLE DAUPHINOISE : ADOPTEZ UN ESSAIM !

Comment ? En venant nous rejoindre, nous les apiculteurs qui sommes les défenseurs de la biodiversité pour que notre monde reste beau, agréable à vivre et qu'il puisse nous nourrir longtemps.

Vous savez sûrement que l'abeille participe à 80% de la pollinisation des plantes, des fleurs et des fruits. Nous vous proposons d'apporter votre pierre à l'édifice par une action positive de votre propre initiative.

Si vous décidez de concrétiser cette action vous pouvez mettre en œuvre une ruche et vous en occuper. Nous vous accompagnons dans cette démarche.

Vous aurez des cours pour apprendre à conduire une ruche, une coopérative qui vous fournira à prix coûtant tout le matériel nécessaire, une adhésion qui vous apportera le soutien de l'équipe de bénévoles, l'aide à la recherche d'emplacement pour installer votre ruche si besoin, à votre disposition une bibliothèque fournie pour compléter votre formation, une assurance RC pour vous garantir dans votre activité.



Passez nous voir à notre permanence du mercredi après-midi où nous répondrons à toutes les questions que vous vous posez.

Et pour compléter tout cela ne coûte pas cher : l'adhésion annuelle est de 18€ et la formation pour 8 samedis de cours de mars à octobre est de 80€. Et en plus vous pourrez consommer votre miel...

Contact :

L'abeille dauphinoise
22, place Bernard Palissy
38320 Poizat

☎ : 04 76 25 07 09 (mercredi AM)
abeilledauphinoise@gmail.com
www.abeille-dauphinoise.fr

EN BREF...

UN NOUVEAU SITE POUR LES ACTES DE NAISSANCES. : actenaissance.com est le site créé par le gouvernement afin d'aider les internautes à se procurer des actes de naissance en ligne.

LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS de Pontcharra recherche des bénévoles occasionnels ou réguliers, selon l'envie, la disponibilité et les compétences pour trier, distribuer, collecter, organiser...

Contact :



Secours Populaire Français
45, rue du Renevier
38530 Pontcharra
☎ : 04 76 71 91 98

LUTTE CONTRE LA GRIPPE AVIAIRE

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe et en France dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes : confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour et exercer une surveillance quotidienne des animaux.

Plus d'informations sur le site :
www.agriculture.gouv.fr

DE L'AIR SOFT AU TOUVET



Dernière née des associations présentes sur Le Touvet, le Touv'Airsoft se veut, de par la volonté de ses responsables, être le pilier du développement d'un sport encore méconnu du grand public et donc de la vallée.

Sport ludique et de stratégie, alliant une certaine condition physique et un grand respect de l'ad-

versaire, l'airsoft est contrairement aux idées reçues de bien des personnes une activité proche de l'environnement avec un grand respect des valeurs liées à la nature. Utilisant des billes biodégradables, les airsoftiens pratiquent également leur sport de prédilection en toute sécurité et bien évidemment avec des armes factices.

Aussi c'est dans ce but, celui de se développer encore un peu plus, que les membres du Touv'Airsoft ont décidé d'organiser :

UN CONCOURS DE BELOTE

SAMEDI 18 FÉVRIER À 20^H00

à la salle du Bresson au Touvet.

Inscriptions dès 19^H00 / 20 € la doublette

Autour de cette soirée, un grand et beau moment de convivialité en perspective avec à la clef de nombreux lots à gagner tels jambons, rosettes, coffrets de vins, filets garnis...

Renseignements :

Johan Casset (président) : 06 42 21 66 11
Patrick Desay (secrétaire) : 06 38 89 47 18

DÉCHÈTERIE DE PONTCHARRA

HORAIRES :

Lundi, mercredi, vendredi & samedi : 8^H00 / 12^H00 & 14^H00 / 18^H00

Mardi & jeudi :
14^H00 / 18^H00

Fermé le dimanche et les jours fériés

Les horaires d'ouverture changent du 26 mars au 27 octobre 2017. Ils passent de 18^H00 à 19^H00

Contact :

SIBRECSA
Z.I du Pré Brun
38530 Pontcharra
☎ : 04 76 97 19 52
ambassadeurs.sibreca@orange.fr
www.sibreca.fr

CHAPAREILLAN... LES ORIGINES



Il existe dans la vallée du « Graisivaudan », sur la rive droite de l'Isère, une ancienne route romaine qui reliait Grenoble à Chambéry. Cette route était connue sous le nom de « Chemin de l'Empereur »...

... Elle devait se poursuivre par Chapareillan, en passant par le bois de la Servette, le pont romain du Grand Coin, l'Épinette, l'Étraz et Montfollet, pour se diriger ensuite sur Saint André et Chambéry.

« On revient aux noms de Chaparillent, de Chappa Rulent et de Chaparylent »

Le nom de l'Étraz, provenant d'Étrat, a été donné en raison de son rôle routier, *via strata*, nom qui indique généralement l'existence d'une ancienne voie romaine.

Selon la tradition locale, l'empereur Aurélien aurait établi son camp à Clessant, au bout du chemin de l'Étraz, en dessous de la montagne de Montfollet, et aurait formé le village de Chapareillan au lieu-dit « La Ville » (*villa* du seigneur romain) dont le siège était vraisemblablement situé à proximité, au lieu-dit « la Cura ». C'est ainsi qu'on eut la première dénomination.

En ce qui concerne Chapareillan, dont on trouve les formes *Chapariliacum* et *Chaparuliascum* dans la description du Dauphiné d'Aymar du Rivail, on a formé le nom de lieu avec un nom de personne « Aurélien », par accollement de la désinence *-acum* qui est un suffixe gallo-romain (Peiffer, *signification des noms de lieux*). Quant à la première partie du mot *Chap-*, elle pourrait être considérée comme une déformation du mot primitif *campus*.

Après cette époque, on revient aux noms de *Chaparillent*, de *Chappa Rulent* et de *Chaparylent*, noms qui après certaines modifications orthographiques, fautes de copies ou différences de prononciation inévitables, se transformèrent définitivement en Chapareillan

Chapareillan doit donc son existence à la conquête romaine mais à l'époque féodale, Chapareillan était une paroisse qui dépendait du mandement* de Bellecombe et ce ne fut qu'à partir de la Révolution de 1789 que le nom de Chapareillan se substitua à celui de Bellecombe.

*Mandement : - Latin *mendamentum*, de *mandare* « confier, donner à charge ». Circonscription territoriale correspondant au ressort ou étendue d'une juridiction. Un mandement comprenait généralement plusieurs villages (mais celui de Bellecombe n'en comprenait que deux : Bellecombe et Chapareillan).



Ce texte est un extrait de l'ouvrage « Histoire de Chapareillan et du mandement de Bellecombe : des origines au XIX^e siècle ». Ce livre est le fruit d'Emile Guigaz (1902 - 1968) qui se consacra à des recherches dans différents fonds d'archives.

Disponible en mairie : 20 €

